

RH : Redemptor Homini

RM : Redemptoris Mission

RPI : Rassemblement Politique Islamique

SMF : Society Mission Foreign

SCEAM : Symposium de Conférences Episcopales d'Afrique et Madagascar.

TFC : Travail de fin de cycle

UCRJ : Union Chrétienne pour le Renouveau de la Justice

UNIKIN : Université Nationale de Kinshasa

USA : United States of America

** Note sur l'orthographe du mot « Bantu / Bantou » :*

Suivant nos sources d'information, nous écrivons ce mot de deux façons :

- **Bantu** qui est invariable. Ne s'accorde ni en genre ni en nombre.

- **Bantou - Bantous - Bantoue - Bantoues** : certains auteurs ont préféré franciser le mot.

** Note sur le terme « Eglises **du** Réveil » / « Eglises **de** réveil »*

Certaines de nos sources parlent de « Eglises **du** Réveil », mais le séminaire scientifique qui s'est tenu aux Facultés Catholiques de Kinshasa a opté pour « Eglises **de** réveil ». Nous avons adopté cette dernière appellation pour l'ensemble de notre travail.

INTRODUCTION GENERALE

□ Etat de la question

L'histoire des religions en République Démocratique du Congo est parmi les plus riches en événements et les plus mouvementées de l'Afrique subsaharienne. Depuis les premiers contacts, d'une part, avec le sultan de Mascate et Oman, sur la côte orientale de l'Afrique au XIV^{ème} siècle, et d'autre part, avec les missionnaires portugais sur la côte occidentale au XV^{ème} siècle, les religions n'ont cessé de subir des mutations qui posent toujours des questions aux historiens, aux sociologues et aux théologiens⁴.

A l'instar de la célèbre controverse de Valladolid en Espagne au XVI^{ème} siècle où la question centrale était de savoir si les Indiens avaient une âme⁵, l'évangélisation en Rdc est passée de la question du salut des âmes (XVIII^{ème} s.) jusqu'à la problématique de l'inculturation déclanchée en 1960, par un débat resté historique, entre les étudiants de la faculté de théologie de l'Université Lovanium de Kinshasa et leurs professeurs, maîtres de Louvain en Belgique, autour de la possibilité d'une théologie africaine ou théologie de couleur africaine. Entre les deux extrémités, l'évolution de la pensée missionnaire a été marquée par les questions de l'adaptation de la théologie, de l'implantation de l'Eglise et de la théologie des pierres d'attente. Cette époque est bien révolue.

Depuis une décennie, les questions tournent autour du dialogue œcuménique et interreligieux, non seulement entre les interlocuteurs classiques, mais aussi et surtout avec les nouveaux mouvements religieux d'obédience pentecôtiste et afro-islamo-chrétienne.

En effet, si les Eglises catholique et protestantes revendiquent encore officiellement près de 80 %⁶ des membres de la population congolaise, leur suprématie paraît désormais menacée par les Eglises indépendantes dont principalement celles dites de 'réveil spirituel'. Elles pullulent actuellement à Kinshasa la capitale, tout comme à l'intérieur du pays.

Leur apparition en Afrique remonte aux années 1980 et leur propagation massive au Congo est presque liée à la déstabilisation socio-économique et politique du pays à partir de 1990. Entre 1995 et 2000, ces mouvements charismatiques dénommés « Eglises de réveil » ont attiré un grand nombre des fidèles des religions institutionnalisées (catholique, protestante, kimbanguiste et même musulmane). Elles reprochent notamment aux anciennes Eglises chrétiennes leur hermétisme, leur torpeur, voir leur sclérose par rapport aux aspirations de la population.

Par un syncrétisme dynamique et novateur, ces nouvelles Eglises réinterprètent le 'christianisme des missionnaires' en l'adaptant aux valeurs africaines : ambiance festive, valorisation du ministère de l'exorcisme, importance capitale accordée aux prières de guérison, rites et pratiques plus proches des traditions africaines. Pour elles, plus la ferveur collective et l'émotion imprègnent la prière, plus les orants tombent en extase, plus l'Esprit Saint est à même de se manifester et plus le travail de guérison peut se réaliser. La prière donne des effets quasi immédiats : évacuer les maux physiques et spirituels.

Malgré tout, ces mouvements de réveil ne semblent pas, à notre avis, déstabiliser totalement les anciennes Eglises, catholique et protestantes, bien que la suprématie de ces dernières s'en trouve un peu ébranlée.

Notre étude aborde dans ce sens une question délicate et particulière que pose la présence active de ces Eglises de réveil dans la situation religieuse de la République Démocratique du Congo. Délicate parce que, à notre connaissance, elle n'a pas de précédent dans les annales de l'Eglise catholique romaine, principal protagoniste du dialogue œcuménique

et interreligieux ⁷. Particulière parce qu'elle est fortement liée à l'inculturation de l'Évangile en pays de mission dont la problématique peut être résumée en une phrase : comment être chrétien sans trahir l'Afrique et rester Africain sans nier le Christ. Particulière aussi et surtout parce que les chrétiens au Congo cultivent de plus en plus un certain « nicodémisme » ⁸ qui est le fait de pratiquer simultanément plusieurs religions (au moins deux).

Compris comme désir de simples croyants de rester enracinés dans leur propre culture en s'ouvrant à d'autres formes de religiosité et à l'Autre, nous pensons que les jalons pour baliser cet élan restent une affaire d'élites, historiens, sociologues, théologiens et pasteurs, pour que ce qui est déjà vécu de façon spontanée soit, non pas éludé, mais élucidé intellectuellement.

La question qui se pose dans cette situation religieuse est la suivante : comment procéder à l'intégration des Églises de réveil dans les rangs des interlocuteurs du dialogue œcuménique et interreligieux, dans le respect et l'adaptation des normes qui conviennent à toutes les communautés religieuses en dialogue. ⁹

Il s'agit du dialogue œcuménique qui demande à être redéfini, d'une part, entre les anciennes Églises chrétiennes (catholique, protestantes et kimbanguiste), et d'autre part, entre ces anciennes Églises et les Églises de réveil. Il s'agit aussi du dialogue interreligieux qui demande à être précisé entre les Églises chrétiennes et les communautés non-chrétiennes, notamment l'islam qui, grâce aux circonstances socio-politiques actuelles, voit de plus en plus s'accroître le nombre de ses adeptes dans l'ensemble du pays ¹⁰.

□ Fondement de la Problématique

Quand le mouvement du dialogue œcuménique et interreligieux a pris corps dans l'Église catholique, suite à l'impulsion donnée par le concile Vatican II, le problème dans les Églises du Congo ne se posait pas avec la même acuité qu'aujourd'hui, plus de 40 ans après le Concile. Compte tenu de l'histoire et de la jeunesse de toutes ces religions locales, la préoccupation ne paraissait ni tellement nécessaire, ni urgente pour le Congo. On pouvait se contenter de limiter le dialogue œcuménique à l'organisation de quelques rencontres organisées pendant la semaine de prière pour l'unité des chrétiens et aux rencontres sporadiques des représentants des communautés religieuses pour régler des questions socio-politiques d'intérêt populaire.

Avec la poussée grandissante de nouveaux mouvements religieux, la question devient urgente et profonde : peut-on parler d'un dialogue œcuménique et interreligieux au Congo, au sens où l'entendent les protagonistes internationaux, c'est-à-dire sans y inclure tout ce qui est nouveaux mouvements religieux ? Le fondement de cette question nous a incités à considérer la problématique dans l'optique des 'limites' du dialogue qu'il faut redéfinir et préciser.

Il est vrai que dans l'esprit des protagonistes internationaux, le dialogue œcuménique et interreligieux se limite aux grandes religions et communautés institutionnalisées et traditionnelles. Cependant, pour n'importe quelle bonne raison que ce soit, on ne peut pas négliger les situations religieuses réelles et particulières de chaque pays. Tel est le cas qui nous concerne en R.D. Congo.

Notre problématique se résume finalement en une question : comment les Églises chrétiennes, principales protagonistes du dialogue et victimes de la récupération qu'en font les Églises de réveil, pourront-elles éviter que l'œcuménisme interreligieux se fasse au sein de ces nouveaux mouvements religieux, dans un « syncrétisme » et/ou dans un « éclectisme » religieux non réfléchis?

□ Intérêt de la recherche

Le choix et l'intérêt de ce sujet résident dans le souci d'approfondir notre connaissance des différentes religions et nouvelles communautés religieuses qui coexistent en République Démocratique du Congo. Quatre fois plus étendu que la France, ce pays situé au cœur de l'Afrique est parmi les plus religieux du continent noir. C'est là qu'est née la plus répandue des Eglises afro-chrétiennes indépendantes : le kimbanguisme [11](#).

A Kinshasa sa capitale, se trouve le centre de l'intelligentsia qui est à l'origine de la naissance et l'émergence de la théologie dite « africaine » et des études scientifiques sur les religions traditionnelles africaines.

L'atlas des religions dans ce pays correspond, en gros, aux pôles d'activités des explorateurs occidentaux et des marchands arabes. Le christianisme s'est introduit et développé à l'ouest du pays et l'islam à l'est. L'influence linguistique suit le même plan : au sud-ouest, le *kikongo*, langue des autochtones 'Kongo' qui emprunte parfois au lexique portugais et latin les termes techniques de la religion et de la culture agraire. A l'est, le *swahili*, dialecte des arabisés qui est un mélange du bantu et de l'arabe [12](#). Entre ces deux extrémités il y a le *lingala*, idiome des riverains du long fleuve qui fait la boucle du pays et le *tshiluba*, langue de la grande ethnie du centre du pays. Ceci sans compter les 250 autres dialectes en usage dans le pays. Les nouveaux mouvements religieux semblent être aussi tributaires de cette influence géographique et linguistique.

□ Méthodologie de recherche et Plan du travail

* Méthodologie de recherche

Tenant compte de la complexité du thème de notre travail, nous avons choisi la méthode historico-analytique. Elle nous permettra d'analyser les documents et les faits historiques, de les commenter, les interpréter et les critiquer. Le manque de documentation solide sur les nouveaux mouvements religieux, de façon particulière sur les Eglises de réveil au Congo, nous oblige à mener quelques enquêtes sur le terrain.

* Plan du travail

Pour tenter de répondre à notre problématique, nous avons divisé notre thèse en quatre chapitres de plus ou moins trois sections chacun.

- Considérant que l'histoire des religions ne pourrait être isolée de l'environnement qui lui a servi et lui sert encore de cadre et de support, nous commençons notre étude par définir le cadre socio-politique de la République Démocratique du Congo. Nous prenons comme année de départ, 1959 qui est celle du réveil politique qui conduit le pays à l'indépendance, en même temps qu'elle est celle de la reconnaissance officielle des Eglises africaines indépendantes.

- Dans le deuxième chapitre, nous donnons une description critique de la situation des religions au Congo. Partant des religions traditionnelles africaines, nous essayons de décrire de manière systématique et objective les étapes et les

méthodes d'implantation des Eglises chrétiennes à partir de la seconde évangélisation ¹³, jusqu'à la problématique actuelle de l'inculturation. Cette description analytique nous aura donné des éléments pour comprendre les motivations des Eglises afro-chrétiennes, notamment le kimbanguisme, symbole d'un métissage à la fois culturel et religieux. Nous terminons ce deuxième chapitre avec l'islam qui n'a pas connu un rayonnement aussi fructueux que celui du christianisme.

- Le troisième chapitre est consacré à l'analyse de la position officielle de l'Eglise catholique au sujet du pluralisme religieux. Nous situons dans leur cadre historique, les mobiles qui l'ont poussée à avoir un nouveau regard sur les religions non-chrétiennes, jusqu'à la déclaration conciliaire '*Nostra Aetate*' [L'Eglise et les religions non-chrétiennes, promulguée le 28 octobre 1965]. Nous présentons ensuite l'évolution de l'Eglise dans le monde après Vatican II, le travail du magistère postconciliaire et l'état actuel des débats entre théologiens et spécialistes des religions.

- Cet approfondissement nous conduit au quatrième chapitre où nous reconsidérons la situation religieuse particulière du Congo, avec l'impact, l'enracinement et l'affluence des Eglises de réveil. Nous essayons de poser des jalons qui pourront aider à redéfinir et préciser s'il le faut, les limites et les conditions de leur dialogue avec les communautés traditionnelles instituées.

PREMIER CHAPITRE LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DE 1959 A NOS JOURS.

□ Introduction.

La République Démocratique du Congo (Rdc) couvre environ un treizième du continent noir. Elle s'étend entre le 5°2' de latitude Nord et le 13° 15' de latitude Sud. En longitude Est de Greenwich, elle va de 12°15' à 31°15'.

Pour estimer sa superficie par rapport à l'Europe, Jacques Weulersse écrit : « *Si l'on transposait un tel territoire sur la carte d'Europe à même échelle, sa frontière Nord courrait du Danemark, en Suède, en Lettonie et jusqu'aux environs de Moscou ; ses limites Sud passeraient par l'Italie méridionale, la Grèce et l'Asie mineure ; et le lac Tanganyka toucherait à la mer Noire, tandis que la Côte occidentale s'avancerait jusqu'en Espagne* » ¹⁴ .

Cette position place ce grand pays au cœur de l'Afrique, à cheval sur l'équateur, avec 9 pays limitrophes dont le Congo/Brazzaville, la République Centrafricaine, le Soudan à l'ouest et au nord-est ; L'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie à l'est et le sud-est ; La Zambie et l'Angola au sud.

Le climat est celui des pays chauds, avec une moyenne annuelle de 25° C. Dans les zones montagneuses, la température est modérée à cause de l'altitude : 19°C à Goma à 1550m d'altitude et 20°C sur les hauts plateaux du Katanga. Le pays est couvert aux deux tiers par le fleuve Congo, long de 4 274 Km avec un débit de 21000 à 75 000 m3. Son sol et sous-sol riches, contiennent une grande variété en flore, faune, minerais et hydrocarbures. Sa population est estimée aujourd'hui à plus ou moins 60 millions d'habitants ¹⁵ .

I. 1. De 1959 à 1961 : Le Congo de Lumumba

Lorsque, au matin du 4 janvier 1959, les Congolais de la ville de Kinshasa se réveillent sous les canons des massacres qui ont eu lieu au cours de la répression de la révolte qui revendiquait le droit à l'indépendance, le Congo n'avait pas d'élite intellectuelle capable de prendre la relève des institutions démocratiques de ce sous-continent qui venait d'endurer 80 ans de colonisation.

Le système d'éducation mis en place par les Belges ne se limitait qu'à la formation des commis et des moniteurs après un cursus de 4 ans post-primaire. On les appelait 'les évolués'. Ne pouvaient arriver au niveau du baccalauréat que les candidats au sacerdoce. Après des humanités gréco-latines, les candidats poursuivaient les études de philosophie classique et de théologie dans l'un des 4 grands séminaires du pays (Kabwe, Baudouinville /Moba, Mayidi et Niangara). L'élite politique de ces premières années d'indépendance sortait, pour ainsi dire, des rangs des transfuges des séminaires. Le premier chef d'Etat du Congo, Joseph Kasa-Vubu était l'un d'eux.

L'Eglise catholique divisée en 6 provinces ecclésiastiques exerçait toute son influence dans les affaires politiques du jeune pays indépendant. Cette tendance catholique de 'bon élève poli' en face de l'ancien colonisateur sera très tôt prise de court par la fougue, le franc parler et le nationalisme d'un ancien commis des postes : Patrice-Emery Lumumba, fondateur du MNC (Mouvement National Congolais).

Fin octobre, début novembre 1959, il organise des rassemblements de masse anti-coloniaux. C'est le début de ce qu'on appellera 'le réveil politique', débouchant sur des confrontations sanglantes avec les forces armées. Patrice Emery Lumumba est très tôt maîtrisé et emprisonné.

Coïncidence due au hasard sans doute, c'est aussi en novembre-décembre 1959 qu'est introduite une demande de reconnaissance officielle de l'Eglise de Jésus-Christ sur Terre par le Prophète Simon Kimbangu, un prophète local. La demande est solennellement adressée aux présidents de la Chambre des Représentants et du Sénat de Belgique sur la base de la Déclaration des Droits de l'Homme. La reconnaissance officielle de cette Eglise est accordée le 24 décembre 1959 par arrêté n° 2211/846. ¹⁶

Lumumba est emprisonné jusqu'à la veille de la table ronde de Bruxelles le 27 janvier 1960. En effet, les membres de son parti, invités à la table ronde, y compris les forces vives du pays, avaient exigé de la Belgique sa libération inconditionnelle et sa participation à ce forum capital pour l'avenir du pays.

Lors de ce forum, il rencontre à Bruxelles, un jeune stagiaire à 'Inforcongo', le service d'information de la colonie. Il s'agit de Joseph-Désiré Mobutu, ancien sergent major de la Force Public, la police indigène de l'administration coloniale belge. Lumumba le prendra comme secrétaire particulier. Il le nommera plus tard secrétaire d'Etat et chef d'état major avec le grade de colonel.

A l'issue de la table ronde de Bruxelles, la date de l'indépendance étant fixée pour le 30 juin 1960, les élections au Congo sont prévues du 11 au 25 mai. Le résultat de ces élections surprend Bruxelles qui ne peut que 'subir' le phénomène 'Lumumba'. Le gouvernement belge ne peut empêcher sa nomination comme Premier ministre. Joseph Kasa-Vubu reçoit 'la fonction protocolaire' de président, comme l'écrira Ludo De Witte. ¹⁷

Le scandale qui précipitera sa chute jusqu'à son assassinat éclatera le jour même de l'indépendance quand, contre toute attente, il prononcera son discours protocolaire hors norme. Ndaywel écrit : *« Il fit le contre bilan de la colonisation, dénonça ses revers, à savoir les injustices, les inégalités, l'exploitation, le mépris. »* ¹⁸ Ludo De Witte écrit de son côté : *« Lumumba ramène le rôle qu'a joué Bruxelles dans le processus de la décolonisation à de justes proportions : Il s'est exprimé dans un langage que les Congolais tenaient pour impensable en présence d'un Européen. Ces quelques minutes de vérité sont une récompense pour quatre-vingts années de domination. »* ¹⁹

Lumumba sera assassiné le 17 janvier 1961 avec la complicité de Joseph-Désiré Mobutu et une forte responsabilité morale de la Belgique. La nouvelle de sa mort ne fut rendue publique par le gouvernement Tshombe que le 13 février, au moment où l'abbé Fulbert Youlou, alors président du Congo/Brazzaville, était en visite officielle à Lubumbashi.

Pour Léon De Saint Moulin cette coïncidence aurait contribué à confirmer la responsabilité de l'Eglise catholique dans le meurtre de Lumumba. Cela donnait à l'Eglise indépendante qui venait d'être reconnue officiellement, l'opportunité de s'affirmer aux dépens de cette mauvaise image de l'Eglise catholique. L'épiscopat réagira par la voix de Mgr Scalais, alors archevêque de Kinshasa et Mgr Mojaisky Perrelli, délégué apostolique pour le Congo et Rwanda-Urundi qui rendront publique la déclaration suivante : *« Ces derniers temps, des bruits calomnieux sont lancés avec insistance dans le public, accusant le clergé catholique d'avoir fomenté la mort de l'ex-premier ministre du Congo, M. Emery Patrice Lumumba, et d'avoir influencé certaines autorités civiles pour mettre le complot à exécution. Au nom de tout l'épiscopat du Congo, nous protestons énergiquement contre cette accusation et proclamons que le clergé catholique n'a trempé ni de près ni de loin dans cet événement.... »* ²⁰

La mort de Lumumba étant rendue publique, le terrain était propice pour les ambitions de celui qui, après avoir été son secrétaire particulier, devenait par la force des choses son bourreau : le colonel Mobutu.

I. 2. De 1961 à 1997 : Le Congo/Zaire de Mobutu

« Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, il a été et il restera un phénomène qui aura marqué de son empreinte indélébile l'histoire du Congo-Zaire-Congo, de l'Afrique et du monde. Mobutu Sese Seko... a imprimé plus que quiconque plus de trois décennies de l'histoire indépendante de l'ex-Congo belge par sa personnalité. Nul ne peut effacer l'histoire. » ²¹ C'est par ces mots que commencent les pages que lui consacra Honoré Ngbanda, un de ses

fidèles lieutenants, au lendemain de sa chute.

En effet, l'histoire du règne de Mobutu ne peut être brossée en un paragraphe éclair. Il est l'unique homme politique du Congo qui se soit maintenu au pouvoir depuis le lendemain de l'indépendance jusqu'à la fin de la guerre froide.

Nous allons, en ce qui nous concerne, nous limiter aux circonstances de son accession au pouvoir, à sa politique intérieure (nationale) et à son implication dans la vie des religions au Congo.

I. 2. 1. De son accession au pouvoir

Dès le 8 juillet 1960, le jeune sergent Joseph-Désiré Mobutu, devient chef d'état major de la nouvelle armée nationale, avec le grade de colonel. Un mois plus tard, un conflit ouvert oppose le Président de la république, Kasa-Vubu, au Premier ministre, Monsieur Lumumba.

Le 14 septembre 1960, le colonel Mobutu proclame la 'neutralisation' des institutions politiques. Il interdit toute initiative et toute activité à Kasa-Vubu, à Lumumba et à tous leurs partenaires, et même au Parlement qui tentait de réconcilier les antagonistes. C'était le premier coup de force de Mobutu qui met en place un 'Collège des commissaires généraux' qui assure l'administration du pays jusqu'au 9 février 1961. Ce collège était composé des étudiants universitaires qui s'étaient montrés à la hauteur de leur tâche. Ndaywel écrit à ce propos : « *Le Collège des commissaires venait de réaliser en six mois un travail remarquable dans le cadre du réaménagement administratif, notamment en instituant un conseil monétaire et en créant une banque nationale (30 octobre 60).* » ²²

Le président Kasa-Vubu, bien que neutralisé, gardait encore toutes ses prérogatives constitutionnelles. Cinq ans plus tard, le 24 novembre 1965, Mobutu réitère son coup de force et s'installe à la magistrature suprême qu'il stabilisera pendant près de trois décennies.

Les religions ont été, pendant ces décennies, un des points d'achoppement de sa politique intérieure. En même temps qu'elle a rendu difficile le dialogue entre les grandes communautés religieuses, elle a favorisé l'épanouissement des religions minoritaires et le développement des 'Eglises de Réveil', pour éviter le terme 'sectes' qui est péjoratif et impropre pour désigner ces Eglises. C'est de cette politique intérieure, en rapport avec les religions, que nous allons parler dans les lignes qui suivent.

I. 2. 2. De sa politique Intérieure

Les événements tragiques ²³ qui avaient suivi la proclamation de l'indépendance avaient grandement concouru à l'installation de Mobutu qui était devenu, aux yeux des occidentaux, l'homme de l'équilibre, intelligent, prudent et courageux. Autodidacte lui aussi, il avait su intelligemment tirer les leçons des erreurs de son ancien 'patron' pour asseoir sa politique tant extérieure qu'intérieure. Le problème majeur était de reconquérir l'unité du pays. Mobutu n'avait ménagé aucun effort, en tant que chef de l'armée, pour prendre contact avec les différents sécessionnistes et chefs des bandes rebelles, et en tant qu'homme politique, pour rallier derrière lui toutes les forces vives du pays et en particulier les

différents responsables religieux.

Fort de cet appui populaire, il instaure dès son installation un pouvoir fort : il s'octroie, par la première ordonnance présidentielle du 30 novembre 1965, des 'pouvoirs spéciaux' ; puis les 'pleins pouvoirs' le 22 mai 1966. Le pouvoir législatif était ainsi transféré à l'exécutif. Il interdit les activités des partis politiques pour cinq ans dès décembre 1965. Il instaure finalement, le régime présidentiel le 26 octobre 1966. En ce qui concerne l'administration territoriale, il réduit le nombre des provinces d'abord de 21 à 12, le 7 avril 1966, et finalement à 8. Un statut d'autonomie fut conféré à la capitale Kinshasa.

Le nouveau régime de Mobutu s'appuiera davantage sur les élites universitaires, notamment ceux qui avaient fait leurs preuves au sein du 'collège des commissaires' qu'il avait institué en septembre 1960.

Le 20 mai 1967, il crée le parti unique : MPR (Mouvement Populaire de la Révolution) qui deviendra plus tard 'Parti-Etat'. Une nouvelle idéologie est mise sur pied : 'La politique de l'authenticité', présentée comme une politique de 'réveil' de la conscience nationale et une volonté d'éviter toute confusion avec des idées toutes faites d'origine externe. En juin 1967, la nouvelle constitution promulguée instaure un système présidentiel et proclame la laïcité de l'Etat.

Susan Asch pense, au sujet de la proclamation de la laïcité de l'Etat, que cette mesure n'avait servi qu'à renforcer les pouvoirs du régime en place. C'est aussi elle qui aurait été à la base de *«la prolifération des sectes politico-religieuses et de l'importance grandissante des Eglises, qui sont les seuls organismes légaux en dehors du M.P.R., face au régime militaire transformé en régime présidentiel... »* ²⁴

En y réfléchissant un peu, on se rend bien compte que la laïcité de l'Etat ne visait, en fait, que l'affaiblissement de l'Eglise catholique qui passait pour un organisme d'opposition. Bien plus, nous pensons, pour notre part, à l'instar de S. Asch, que cette mesure et d'autres qui ont suivi ²⁵ expliquent la forme que prend aujourd'hui le dialogue œcuménique et interreligieux dans ce pays : un nivellement mettant sur le même pied d'égalité Eglises traditionnelles constituées, sectes politico-religieuses et Eglises de 'Réveil'.

I. 2. 3. Les religions face à la politique intérieure du régime de Mobutu

Il y a bien des choses à dire concernant les religions pendant les trois décennies du règne de Mobutu. Puisque nous reviendrons dans le second chapitre sur chacune d'elles, nous nous limitons ici aux faits marquants qui ont propulsé les communautés religieuses au premier plan des affaires de l'Etat. Notamment les conflits avec l'Eglise catholique, la réhabilitation des religions traditionnelles et afro-chrétiennes et l'épanouissement de l'islam. C'est en comprenant les tenants et les aboutissants de ces faits saillants qu'on pourrait arriver à comprendre les enjeux du dialogue œcuménique et interreligieux au Congo/Zaire.

I. 2. 3. 1. Les conflits avec l'Eglise catholique

Nous retenons un point marquant qui a fait des étincelles entre les deux institutions fortes du pays : la discorde autour